

AVIS À L'INDUSTRIE

Date de publication : 3 juin 2026

Numéro de l'avis : 01/2026

Objet : Navigation près de la baie McIntyre – Haida Gwaii

Région géographique : Baie McIntyre – Haida Gwaii

Champ d'application : Le présent avis s'applique à tous les navires naviguant dans l'entrée Dixon à proximité de la baie McIntyre.

Détails :

Il est rappelé aux exploitants de navires que la baie McIntyre se situe dans une zone de pilotage obligatoire et est assujettie aux exigences de pilotage prévues par le Règlement général sur le pilotage. Les navires assujettis au règlement sur le pilotage ne doivent pénétrer dans aucune partie de la baie sans la présence d'un pilote breveté à bord ou sans dispense de pilotage valide, sauf en cas d'urgence ou sur directive de Transports Canada. Les exploitants doivent également savoir que cette interdiction s'applique lors du maintien en position ou de l'attente de conditions météorologiques favorables ou d'un transit vers la station d'embarquement des pilotes de Triple Island.

Veuillez communiquer avec l'APP à mo-om@ppa-app.gc.ca pour toute question ou demande de précision.

